

Accords fiscaux—Loi

les vrais sondages à ce moment-là... probablement qu'il perdra des sièges.

Maintenant, lorsque le député fait référence au discours du ministre des Finances de la province de Québec, je dois informer le député que j'ai lu le discours et je dois informer la Chambre que c'est à la page 14 qu'il fait référence à ce que M. Lévesque aurait déclaré.

M. Lévesque, en tant que politicien et non pas en tant qu'administrateur, se devait d'accuser quelqu'un d'autre pour avoir taxé davantage les Québécois. C'est une situation tout à fait normale. Mais M. Lévesque est encore plus compétent que vous pour administrer une province, et il sait qu'on est à la période où on doit faire des sacrifices. Vous auriez dû comprendre aussi l'essence globale de son budget, où on tend à économiser et à tenir compte des contraintes de déficit qu'on vit actuellement, des contraintes qui ont été mises en place avec votre cohabitation avec les libéraux, lorsqu'ils étaient au pouvoir.

M. le vice-président: Une courte question du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper).

M. Keeper: Monsieur le Président, le député a dit que tout le monde doit faire des sacrifices pour réduire le déficit. Je veux savoir pourquoi son gouvernement a réduit les taux d'impôt pour les personnes plus riches dans notre société? Pourquoi ont-ils donné l'exemption relative aux gains en capital s'ils pensaient vraiment que tout le monde doit faire des sacrifices?

M. Fontaine: Monsieur le Président, le député socialiste ne comprend pas que les gens qui sont en affaires sont là pour faire des profits. C'est à cause de gens qui sont en affaires que vous pouvez, vous, les gens du parti socialiste, vivre théoriquement à ne rien faire. C'est pour cela. Ce sont eux qui ont réussi à vous créer un état de vie qui vous permet de vivre tout en vous plaignant davantage de ce que les autres font et disent.

Vous n'avez jamais eu de doctrine et de moyens, vous, de tirer profit et de tirer la richesse de notre pays et des ressources humaines qui l'habitent. Vous êtes des parasites de la société. C'est pour cette raison que vous n'avez jamais de développement d'affaires sous aucun de vos régimes, dans aucune partie du monde!

● (1210)

[Traduction]

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, le projet de loi C-96 est la mesure la plus importante à être présentée depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs. J'accueille avec plaisir l'amendement que nous débattons, qui demande de reporter à six mois l'étude de cette mesure afin de permettre au gouvernement d'y réfléchir.

Selon moi, ce projet de loi est catastrophique. Non seulement il aura des répercussions néfastes sur tous les Canadiens, car il met en péril notre santé et nuit à notre éducation, mais il influera aussi sur notre avenir à tous les égards.

Le gouvernement conservateur n'a pas consulté les provinces, il a décidé unilatéralement de leur signaler qu'il avait l'intention de réduire les paiements de transfert fédéraux devant leur revenir. Ces paiements, au titre de la santé et de l'enseignement, toucheront tous les Canadiens.

Le gouvernement conservateur a pris cette mesure malgré les protestations des provinces et les appels lancés par ceux qui travaillent dans les domaines de l'enseignement et de la santé. Ils ont mis en garde le gouvernement contre les répercussions désastreuses que ce projet de loi pourrait avoir.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement réduira de 6 milliards de dollars le montant des paiements de transfert versés aux provinces, soit 4 milliards de moins pour la santé et 2 milliards de moins pour l'enseignement postsecondaire. Le gouvernement conservateur commet là une grave erreur pour laquelle nous devons tous payer en définitive. Certains paieront plus tôt, sur le plan de la santé, et d'autres plus tard, sur le plan de l'enseignement.

La première grave erreur du gouvernement, c'est d'avoir violé sans vergogne presque toutes ses promesses.

Une voix: C'est faux.

M. de Corneille: En outre, il prend aux faibles, aux pauvres, pour donner aux forts, aux riches. Son autre grave erreur, c'est de manquer de perspicacité. Il s'attaque à notre richesse la plus précieuse—notre capital humain.

J'ai déclaré que les conservateurs n'avaient pas tenu leurs promesses et l'un de nos vis-à-vis conservateur a affirmé que c'était faux.

Je vais vous montrer en quoi le gouvernement a trahi les Canadiens en ne tenant pas ses promesses relatives à l'enseignement postsecondaire. Avant les élections de 1984, l'Association canadienne des professeurs d'université a demandé au gouvernement ce qu'il adviendrait du financement de l'enseignement postsecondaire une fois les conservateurs au pouvoir. Le premier ministre (M. Mulroney) a souscrit à la réponse conservatrice officielle d'avant les dernières élections selon laquelle les conservateurs entendaient maintenir les engagements financiers du gouvernement fédéral dans ce domaine conformément à la formule établie dans l'accord de 1977. Afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de malentendu et que les choses soient bien claires, l'Association a posé une seconde question en vue de mieux comprendre la réponse à la première question. Elle a demandé si le parti conservateur entendait conserver les dispositions de la Loi sur le financement des programmes établis relatives à l'enseignement postsecondaire, et dans la négative, par quoi il entendait remplacer les transferts versés aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire, dans le cadre du financement des programmes établis.

Les conservateurs ont répondu qu'ils souscrivaient entièrement à la formule de financement initial de 1977 et à la loi l'établissant. Rien ne pouvait être plus clair que cette promesse faite par les conservateurs avant les dernières élections. C'est là ce que les conservateurs ont dit, non pas dans une réponse, mais bien dans deux.

● (1220)

Nous savons que le premier ministre n'a pas tenu sa promesse. Le projet de loi C-96 en est la preuve. Il a violé sa promesse, puisque ce projet de loi modifie la formule de financement de 1977. On fait passer le pourcentage de 7.4 p. 100 environ à 5 p. 100. Ce qui est pire, c'est que le gouvernement n'a pas respecté son accord avec les provinces. Avant la fin de l'année financière, le 31 mars 1987, le gouvernement n'a pas